BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°10 du 5 juin 2025

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Pour cette fin de semaine, le temps reste couvert avec des éclaircies et un risque d'averses.

L'essentiel de la semaine	**Carotte - céleri** : dégâts de mouche du céleri en augmentation et vol de mouche de la carotte sur certaines zones. **Chou** : présence de pucerons cendrés dans certaines parcelles. **Oignon et Poireau** : bon état sanitaire. **Salade** : présence de colonies de pucerons dans certaines parcelles.

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2
CAROTTE - CELERI : 2
CHOU - NAVET : 4
OIGNON : 7
POIREAU : 8
SALADE : 9

NOTES NATIONALES BIODIVERSITE

Voici ci-dessous les nouvelles notes biodiversité :

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*1 parcelle*	8 feuilles
14		*2 parcelles*	2 feuilles

Bon état sanitaire des parcelles.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*1 parcelle de carotte* *1 parcelle de céleri rave*	Céleri : Jeunes plants à 9 feuilles Carotte : Levée à début grossissement
14	Plaine de Caen	*2 parcelles de céleri rave* *1 parcelle de carotte*	
50	Val de Saire	*2 parcelles de céleri branche* *1 parcelle de céleri rave* *2 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	
	Créances	*2 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*2 parcelles de carotte* *2 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

Des mouches ont été piégées sur certains secteurs.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Seine-Maritime_carotte					0
Seine-Maritime céleri	1,96	0,18	0,24	0,07	0,14
MSM_céleri	/	/	0,14	0,08	0,035
MSM_carotte	/	/	0,32	0,28	0,20
Créances_carotte	/	/	0	0,10	0,20
Val de Saire_céleri	/	/	0	0,02	0,011
Val de Saire_carotte	/	/	/	0,01	0,107
Surtainville_céleri	/	/	0	0	0
Surtainville_carotte	/	/	/	0,03	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Adulte de mouche de la carotte sur plaque engluée
Eléments de reconnaissance : corps noir brillant, pattes jaunes, tête brun-rougeâtre et ailes sans taches.

Evolution du risque :

Le vol est toujours en cours sur certains secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du céleri :

Piégeage :
Les captures de mouches du céleri sont en augmentation dans le val de Saire.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Seine-Maritime_céleri	1,96	0,04	0,05	0	0
MSM_céleri	/	/	0	0	0
Val de Saire_céleri	/	/	0,06	0,18	0,33
Surtainville_céleri	/	/	0	0,57	0,28

Observations :
Des dégâts causés par la mouche du céleri sont toujours présents dans le nord Cotentin sur 28 à 48% des céleris. Au Mont Saint Michel et dans le Calvados, des galeries sont observées sur 4 à 20% des plantes.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Au vu des piégeages, un vol est toujours en cours dans le nord Cotentin. Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Gestion du risque :
Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Pucerons :

Observations :
Comme dans le précédent bulletin, des pucerons sont présents dans plusieurs parcelles du réseau. Des pucerons parasités ainsi que des coccinelles (adultes et larves) sont toujours observés.

Seuil indicatif de risque :
- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Pucerons parasités sur carotte et larve de coccinelle (SILEBAN)

Evolution du risque :
Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *2 parcelles de navet*	Chou : 4 à 12-18 feuilles Navet : Grossissement à récolte
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*2 parcelles*	

Aleurode :

Observations :
Aucun aleurode n'a été constaté dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions annoncées leurs sont peu favorables. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Des altises sont présentes essentiellement dans le nord Cotentin sur 16 à 24 % des choux avec des effectifs de 2 à 4 insectes par plante. Dans le Calvados, leur présence est observée dans une parcelle sur 12% des choux.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les averses annoncées ne sont pas favorables à leur activité. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Comme la semaine dernière, ce sont les premières chenilles de teigne qui sont observées dans deux parcelles du Val de Saire sur 4% des choux.

Evolution du risque :
Les averses annoncées ne seront pas favorables à l'activité des papillons. A ce jour, la pression est nulle à très faible. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :
Les premières captures sont enregistrées dans le nord Cotentin, elles sont faibles.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 22	Semaine 23
Surtainville_chou	0	0,5
Surtainville_navet	0	0
Val de Saire_chou	0	0
Val de Saire_navet	0	0,5

Observation :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
Des pucerons cendrés sont présents au cœur des choux dans le Calvados sur 12 à 48% des plantes et dans une moindre mesure dans le nord Cotentin sur 4 à 8% des plantes. Des pucerons parasités sont observés au cœur des foyers.

Evolution du risque :
Les conditions météo restent favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pucerons cendrés et pucerons parasités

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladies sur feuillage :

Observations :
La situation est saine.

Evolution du risque :
Evolution à suivre avec les averses annoncées. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont également favorables aux maladies.

Alternariose (SILEBAN)

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont notées dans les parcelles de chou du Calvados.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*6 parcelles de semis*	De 3 à 4 feuilles et jusqu' à bulbaison pour les plus avancés
50	Mt St Michel	*1 parcelle mottes en AB* *2 parcelles semées*	
76		*1 parcelle*	

Mildiou :

Observations :
Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau cette semaine.

Evolution du risque :
Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent dans les parcelles proches d'un foyer déclaré. Le retour des averses pourrait être favorable aux contaminations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Voir BSV n°8 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf

Thrips :

Observations :
Des thrips sont toujours observés dans la parcelle d'oignons bottes de Seine-Maritime sur 100% des plants avec des effectifs supérieurs à 10 thrips par plant. Au Mont Saint Michel, ils ont été observés dans les trois parcelles sur 1 à 52% des oignons.

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Le retour des averses pourrait limiter leur développement. Observez régulièrement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	*2 parcelles*	De 2 à 6 feuilles
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*2 parcelles plantées + 1 pépinière*	
	Créances	*2 pépinières + 1 parcelle plantée*	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :

Observations :
Suite aux conditions ensoleillées de la semaine dernière, des thrips sont observés sur plusieurs secteurs. Ils sont constatés dans deux pépinières de la zone de Créances sur 16 à 36% des plantules. Dans neuf autres parcelles du réseau, cette présence est faible et concerne 4 à 8% des plantes.

Piégeage :
Les captures enregistrées dans le nord Cotentin et au Mont Saint Michel restent faibles (<1 thrips/plaque/jour).

Evolution du risque :
Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations. Les averses ne sont pas favorables au vol des thrips. A ce jour, le risque est quasi-nul en parcelle plantée, évolution à surveiller en parcelles de pépinière.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche de l'oignon/piège/semaine	Semaine 17	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Surtainville	0	0	/	2,5	0	0
Val de Saire	0	0,5	/	0	0	0
Créances	/	/	0,5	2	0,5	0

Des mouches des semis ont également été piégées.

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.
Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :
Aucune capture n'est enregistrée dans les parcelles du réseau. A surveiller notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*4 parcelles*	De 3 feuilles étalées à récolte.
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*4 parcelles laitues+ 1 parcelle frisées*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
76		*2 parcelles*	

Limace :

Observations :
Des dégâts de limaces sont toujours observés dans deux parcelles situées dans la Manche.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Le temps couvert et les averses sont favorables aux limaces. Leur activité est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelle :

Piégeage :
Les captures sont stables sauf dans le Calvados où elles sont en augmentation.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Surtainville	4	/	7	0	1
Val de Saire	3	/	1,6	6	5,25
Créances	/	Mise en place des pièges	2	4	6
Mont Saint Michel	/		/	2	4
Calvados	/		9	14	20

Observations :
Comme la semaine dernière, des chenilles sont présentes dans une parcelle de Seine-Maritime sur 8% des plants.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles et à venir cette fin de semaine ne seront pas favorables au vol des papillons, évolution à suivre. Le risque est faible. Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Puceron :

Observations :
Des pucerons sont observés dans tous les secteurs sur 4 à 100 % des plantes. Des colonies sont notées dans une parcelle de laitue en vallée de Seine et une de frisée au Mont Saint Michel.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps

Résistance :
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Actuellement, la pression reste faible, sauf ponctuellement dans certaines parcelles. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observations :
Comme dans le précédent bulletin, des thrips ont été observés dans trois parcelles du Calvados et de Créances sur 4 à 100 % des plants.

Evolution du risque :
Le retour des averses ne sera pas favorable à leur développement. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pommaison.

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont toujours observées dans plusieurs secteurs.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs